



Inspecteur(rice) en bâtiment

Emploi permanent

La division Permis et inspection de la Ville de Magog émet annuellement plus de 1 400 permis et certificats dans un délai moyen de traitement de 14 jours. Principalement affecté à des inspections sur le terrain, l'inspecteur en bâtiment réalise les inspections pour les permis et les certificats d'autorisation délivrés par la Ville. Il assure une surveillance du territoire afin d'identifier les non-conformités sur les propriétés ainsi que les travaux réalisés sans autorisation. De plus, il accompagne les propriétaires dans la recherche de solutions et fait des suivis avec ceux-ci afin de veiller à l'avancement de la démarche. Au besoin, il prend des actions coercitives. Il traite les requêtes et les plaintes en lien avec les différents règlements municipaux.

Prêt(e) à relever le défi?

Vif d'esprit et excellent communicateur, tu possèdes une très bonne approche client. En effet, tu as les aptitudes à traiter avec une clientèle qui peut être difficile, en faisant preuve de tact, de courtoisie et d'aisance. Rigoureux et autonome, tu te démarques par ton œil attentif à tous les détails et pour ta forte capacité d'analyse.

Tu possèdes également les exigences suivantes :

- ✓ Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en architecture ou en aménagement et urbanisme avec trois ans d'expérience reliés à la fonction ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente par la Ville;
- ✓ Détenir l'ASP construction;
- ✓ Détenir un permis de conduire valide de classe 5;
- ✓ Connaître les lois, codes et règlements relatifs au domaine et être apte à les vulgariser;
- ✓ Savoir travailler avec des échéanciers serrés;
- ✓ Aimer travailler en équipe.

Notre offre :

- ✓ Un milieu de travail diversifié et une équipe de travail dynamique;
- ✓ Un taux horaire débutant à 32,28 \$;
- ✓ Un horaire flexible de 36 heures par semaine avec les vendredis après-midi de congé;
- ✓ Des conditions de travail intéressantes: télétravail, régime d'assurance collective, régime de retraite, banque de congés, mesures de conciliation travail-vie personnelle, etc.

Intéressé(e)? Fais-nous parvenir dès maintenant ton CV par courriel à rh@ville.magog.qc.ca avant le 10 avril 2022.

Nous avons hâte de faire ta connaissance!

*La Ville de Magog souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Nous communiquerons **seulement** avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.*